



GRAND QUARTIER GÉNÉRAL

Service de l'accès et de la protection de l'information

1701, rue Parthenais, UO 3210

Montréal (Québec) H2K 3S7

Notre référence : 2107 381

Le 3 septembre 2021

OBJET : **Votre demande en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (c. A-2.1) en lien les opérations policières aux chutes Glen-Wexford.**

Monsieur,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 26 juillet 2021 visant à obtenir tous documents concernant les opérations policières aux Chutes Glen-Wexford survenus en 2017 :

- **Tout document en lien avec l'envoi et la patrouille de deux policiers aux chutes Glen-Wexford qui ont constaté une cinquantaine de personnes nues à l'été 2017, tout rapport faisant état de cette patrouille et tout document créé dans le cadre de ladite patrouille ;**
- **Tout document et/ou plan opérationnel en lien avec les opérations policières contre la nudité menée aux chutes, et ce, au courant de l'année 2017 ;**
- **Tout échange courriel entre la Sûreté et M. Robert Milot au sujet de ces opérations ;**
- **Tout échange courriel entre la Sûreté et Mme Nadine Brière au sujet de ces opérations ;**
- **Tout échange courriel entre la Sûreté et la MRC des Pays-d'en-Haut au sujet de ces opérations ;**
- **Tout courriel faisant mention de « nudité » pour l'année 2017.**

Aux termes des recherches effectuées, nous n'avons retracé aucun document correspondant aux descriptions ci-dessus. Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure de donner suite à votre requête (art. 1 de la *Loi sur l'accès*).

Par ailleurs, la réponse qui porte le numéro de référence **2106 172** couvrirait l'essentiel des documents disponibles sur les opérations policières aux chutes Glen-Wexford pour la période visée de 2017 et que la *Loi sur l'accès* permet de rendre publics. Celle-ci est disponible sur le site de la Sûreté du Québec, nous vous invitons à vous y référer : <https://www.sq.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2021/08/2021-07-26-op-policieres-contre-nudite-publique.pdf>

Vous trouverez, ci-joint, l'article de loi mentionné et l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Annie Pham pour Zaki M. Grigahcine
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels